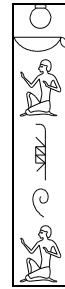
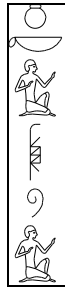


4. Orientation des signes

Indique le sens de lecture en fonction de l'orientation du regard chez les êtres animés, quel que soit l'axe de l'écriture (horizontale ou verticale) :



signes orientés à droite
lecture : [→]
de droite à gauche



signes orientés à gauche
lecture : [←]
de gauche à droite

Le sens habituel de lecture d'un texte est de droite à gauche. Les orientations diffèrent pour des raisons de mise en page, de pleine occupation de l'espace, selon la position des personnages, suivant des contraintes architecturales...

Exemple : la « stèle fausse-porte » de Metchetchi

Les textes du linteau et du rouleau de « fermeture » sont orientés à droite en ligne horizontale, mais l'architecture de la stèle fausse-porte justifie les inscriptions en colonnes, dont les orientations s'opposent symétriquement par effet de miroir.



(New York, Metropolitan Museum of Art n° 64.100, Ancien Empire, détail, L'art égyptien au temps des pharaons, Catalogue de l'exposition, RMN, 1999)

5. Découpage des mots

Comme toute langue ancienne, la phrase égyptienne ignore la ponctuation et les lettres majuscules. Les mots ne sont pas séparés par un espace, mais le signe « déterminatif » qui se place en fin de mot facilite le repérage (tel le bateau, dans l'exemple du « Naufragé »). Le dernier signe d'un mot peut surmonter le premier signe du mot suivant à l'intérieur du même cadrat virtuel.



« Nous étions dans un bateau » : [1-2 : il y a] [3-4 : nous] [5 : dans] [6-7-8-9 : bateau]

						ordre de lecture :	1	2	3	5	6	9
									4		7	8

II. Principes de l'écriture hiéroglyphique

Valeurs des signes

Dans l'exemple du « Naufragé », tous les signes utilisés pour construire la phrase ne sont pas des sons. Les trois traits verticaux (4) et le bateau (9) sont des **déterminatifs**. Ces signes, dénués de toute valeur phonétique, permettent d'apparenter le mot à une catégorie : les trois traits sont la marque du pluriel ou collectif ; le bateau renvoie à toute activité concernant la navigation. Les autres hiéroglyphes se lisent. Ce sont des signes pour lesquels chaque dessin correspond à une lettre alphabétique (unilitère), une lettre valant un son. L'égyptien n'écrit que les consonnes, les voyelles étant seulement vocalisées comme en arabe aujourd'hui. Les sons « I » et « OU » ne correspondent pas à nos voyelles, ce sont des consonnes dites faibles (ou semi-consonnes).

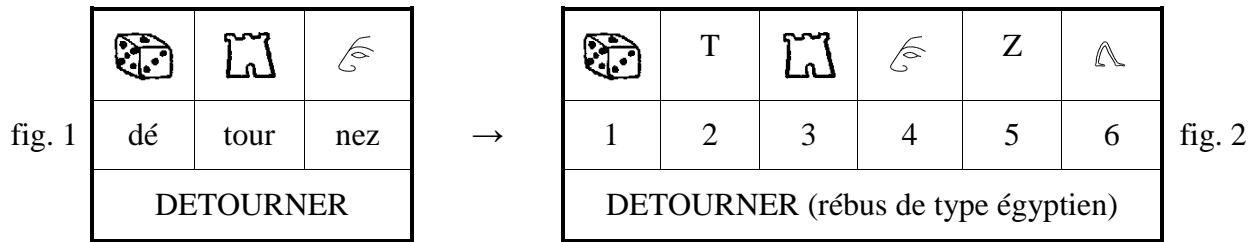
Lecture des mots : IOU [1-2] N [3-4] M [5] DPT [6-7-8-9] = (« iou én ém dépét »)

						ordre de lecture :	I	OU	N	M	D	
											P	T

Identification des signes : [1-2-3-5-6-7-8 : unilitères (alphabétiques)] [4-9 : déterminatifs (non lus)]

L'**idéogramme** est le pilier de l'écriture hiéroglyphique. Le signe figuratif du chat (page suivante) se suffit à lui-même pour représenter le mot « chat » qui se dit *MIOU*. Le signe-mot signifie ce qu'il représente. Un même signe (comme le soleil) peut désigner plusieurs mots différents (l'astre solaire, le dieu Rê, le jour, une unité de temps) et la figurativité a ses limites quand il s'agit d'exprimer des idées abstraites. D'où l'emploi de hiéroglyphes comme **phonogrammes**, c'est à dire de signes donnant du son et non plus du sens.


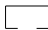



Les Egyptiens ont opéré un transfert de l'idéogramme à la notion phonétique du mot représenté par un **principe de rébus**. Jean Vercoutter (L'Egypte ancienne, Que sais-je ? 1990) a illustré le procédé égyptien avec le mot « détourner », divisible en trois éléments : un dé, une tour, un nez (fig. 1). *Mais pour être utilisable ce système devait être complété. Tout d'abord le signe pris pour le son qu'il représentait pouvait donner lieu à confusion ; ainsi les images de la tour et du nez pouvaient être mal interprétées et lues « château » ou « narine » par exemple. Pour éviter ces erreurs les Egyptiens ajoutèrent, soit devant, soit derrière le signe syllabique, un signe alphabétique qui en précisait lecture, ainsi nous ferions précéder notre tour d'un « T » et suivre le nez d'un « Z ». Enfin ils achevaient le mot par un signe qui ne se lisait pas, mais qui précisait la lecture en évoquant le sens général du mot par une idée : idée de mouvement par exemple.* (fig. 2)



(D'après J. Vercoutter, *L'Égypte ancienne*, Que sais-je ? 247, PUF, 1990)


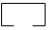

Figure 2 :

- Phonogrammes : 1-3-4
- Compléments phonétiques : 2-5 (redondant)
- Déterminatif : 6 (non lu)

VALEUR DES SIGNES HIEROGLYPHIQUES				
phonétique				non phonétique
phonogramme			idéogramme	déterminatif
signe-son (consonantique)			signe-mot/idée	(non lu)
unilitère	bilitère	trilitère		
				
<i>M</i>	<i>PR</i>	<i>NFR</i>	<i>MIOU</i>	

1. Signes phonétiques


a. L'égyptien compte trois catégories de **phonogrammes** :

- les **unilitères** : un signe valant un son (un phonème consonantique dit alphabétique).
Ex. :  la chouette « encode » le son (consonne) : *M*.
- les **bilitères** : un signe valant deux sons (deux phonèmes consonantiques)
Ex. :  le plan d'une maison « encode » les sons (consonnes *P+R*) : *PR*.
- les **trilitères** : un signe valant trois sons (trois phonèmes consonantiques)
Ex. :  le cœur et la trachée « encode » les sons (consonnes *N+F+R*) : *NFR*.




b. L'égyptien comprend une série d'**idéogrammes** :




Ex. :  le signe-mot « chat » se prononce : *MIOU*.




2. Signes déterminatifs non phonétiques





Ex. :  le bateau détermine la catégorie des activités se rapportant à la navigation.






Compléments phonétiques

a. Le signe  est un phonogramme unilitère, correspondant à la lettre alphabétique *R*. Le dessin représente une bouche mais sa valeur phonétique ne transmet pas le sens de sa représentation. Pour que le dessin ait valeur d'idéogramme signifiant le mot « bouche », il suffit de lui associer pour déterminatif un simple trait vertical. Celui-ci indique que le signe qu'il vient compléter est vu dans sa réalité concrète, pleinement figurative, lequel peut s'écrire :  ou .

b. Le signe  est un phonogramme bilitère, correspondant à la syllabe *PR* (*P+R*). Le dessin représente un plan de maison mais n'en véhicule pas le concept en tant que signe phonétique. L'ajout d'un trait vertical déterminatif confère au signe la valeur d'un idéogramme signifiant le mot « maison », lequel peut s'écrire :  ou .

c. En tant que phonogrammes ces signes peuvent entrer dans la composition d'autres mots associés à un déterminatif spécifique. Par exemple, avec le déterminatif indiquant une idée de mouvement, le mot *PR* signifie « sortir » : . On notera que l'association des phonogrammes *PR* et *R* ne donne pas les sons *PRR* mais *PR*. Le second *R*, écrit mais non lu, n'est que le **complément phonétique** de la syllabe *PR*, dont la dernière consonne fait redondance. Souvent les phonogrammes trilitères font l'objet d'une reprise des deux dernières consonnes, lesquelles ne sont pas lues deux fois : *NFR*  peut s'écrire tel quel, ou bien .

d. Variantes graphiques : le « chat » *MIOU*  se suffit à lui-même en tant qu'idéogramme, mais il peut aussi recevoir des compléments phonétiques. En outre, le chat appartenant à la catégorie des mammifères peut être doté du déterminatif caractéristique de cette classe, la dépouille d'une peau de vache . Auquel cas, l'emploi de l'idéogramme n'est plus nécessaire. *MIOU* pourrait donc s'écrire phonétiquement  : *M+I+OU* + déterminatif. Un signe bilitère composant la syllabe *MI* permet cependant de faire l'économie des deux lettres *M+I*, écrivant autrement le même mot  : *MI+OU* + déterminatif.

Variantes graphiques du mot « chat »				
1	2*	3	4	5
				
- idéogramme	- 3 unilitères - 1 déterminatif	- 1 bilitère - 1 unilitère - 1 déterminatif	- 1 bilitère - 1 cplt. phonétique - 1 idéogramme	- 1 bilitère - 1 cplt. phonétique - 1 unilitère - 1 idéogramme
<i>MIOU</i>	<i>M+I+OU</i>	<i>MI+OU</i>	<i>MI+I+MIOU</i>	<i>MI+I+OU+MIOU</i>
lecture : <i>MIOU</i>				

* Graphie théorique, l'égyptien disposant d'un bilitère pour rendre le son *MI* l'utilise de préférence.

III. Analyse d'une phrase



						ordre de lecture :	1	2	3	5	6	9
									4		7	8

Texte mis en cadrat (en grisé, les cadrats entiers)

						valeur des signes :	P	P	P	P	P	D
									D		P	P

P = phonogramme (tous unilitères dans cette phrase)

I = idéogramme (absent dans cette phrase)

D = déterminatif (en grisé)

						translittération :	j	w	=n	m	d	
											p	t

Déterminatifs (en grisé) non lus

Translittération (code de lecture alphabétique des phonèmes égyptiens) : « *jw=n m dpt* »

						lecture :	I	OU	N	M	D	
											P	T

Déterminatifs (en grisé) non lus : « *IOU N M DPT* »

						regroupement par mot :	<i>jw</i>	<i>=n</i>	<i>m</i>	<i>dpt</i>
--	--	--	--	--	--	------------------------	-----------	-----------	----------	------------

Translittération : *jw=n m dpt* (Prononcer : *you-n em depet*)

						traduction littérale :	il y a	nous	dans	bateau
--	--	--	--	--	--	------------------------	--------	------	------	--------

Traduction : *il y a nous dans un bateau = nous étions dans un bateau* (contexte narratif)

PHRASE			
ENONCIATION	ENONCE		
Auxiliaire	Sujet	Prédicat	
	Pronom	Préposition	Nom
<i>jw</i>	<i>=n</i>	<i>m</i>	<i>dpt</i>
il y a	nous	dans	(un) bateau
Nous sommes/étions dans un bateau			

PHRASE = ENONCIATION (*il y a* = situation présente) + ENONCE (*nous dans un bateau*)

Dans cet exemple, sans verbe parce qu'il n'y a pas d'action, la phrase sert à décrire une situation.

L'auxiliaire d'énonciation ne se traduit pas, la restitution « il y a » est donnée à titre d'équivalence et peut être paraphrasé « situation présente, ici et maintenant ».